

# TARIFS

## TARIFS APPLICABLES AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021

ACTIVITÉS		QF ≤ 400 € Tarif plancher	400 € < QF ≤ 2000 € Taux de participation	QF > 2000 € Tarif plafond	Tarif extérieur
Accueil du matin	Tarif journalier	0,12 €	<b>0,0470 %</b>	0,95 €	1,08 €
Restauration	Tarif journalier	0,54 €	<b>0,3110 %</b>	6,33 €	8,63 €
Goûter	Tarif journalier	0,18 €	<b>0,0829 %</b>	1,67 €	2,01 €
Accueil du soir*	Tarif journalier	0,40 €	<b>0,1882 %</b>	3,76 €	4,35 €
Mercredi ½ journée*	Tarif journalier	1,35 €	<b>0,8841 %</b>	17,69 €	22,53 €
Mercredi journée*	Tarif journalier	1,94 €	<b>1,2554 %</b>	25,12 €	39,38 €
Vacances*	Tarif journalier	3,00 €	<b>1,6650 %</b>	33,30 €	58,25 €
Vacances journée* exceptionnelle	Tarif journalier	50,00 €			

\* Hors repas et goûter (facturé à la famille par le prestataire)

### COMMENT CALCULER VOTRE TARIF ?

Si votre quotient familial est inférieur ou égal à 400 € :

Si votre quotient familial est compris entre 400 € et 2 000 € :

Si votre quotient familial est supérieur à 2 000 € :

Si vous n'habitez pas Chaville :

Le tarif minimum sera appliqué

Quotient familial x taux de participation

Le tarif maximum sera appliqué

Le tarif extérieur sera appliqué

Ces tarifs ne seront appliqués si l'enfant est inscrit 72 heures avant le début de l'accueil. Si l'enfant n'a pas été inscrit dans les temps le tarif plafond majoré de 50% sera appliqué.